

ÉTRUILEZ ET BRUSSEZ VOS VACHES. — Pour que votre étable soit considérée comme bien tenue, elle doit être chauffée bien éclairée et aérée. L'eau donnée aux animaux doit être pure. Le fumier doit être aménagé de manière qu'il ne soit ni trop sec ni trop humide, qu'il ne blanchisse pas et que le purin soit bien conservé.

VACHES LAITIÈRES. — Ne donnez pas à vos vaches laitières de mil sec, ni beaucoup de farine de maïs, mais du trèfle, du son du gru, des tourteaux de lin, de l'avoine et des pois, et d'autres aliments de même nature.

INDUSTRIE LAITIÈRE. — Si vous n'avez pas dans votre localité de fabrique de beurre ou de fromage, prenez les moyens d'en établir une, c'est une chose absolument nécessaire pour le succès de l'agriculture. Procurez-vous les services d'un bon fabricant et payez le généreusement.

Dans les rapports des cercles, nous lisons que plusieurs d'entre eux ont cessé à faire ériger des fabriques de fromage dans des endroits où il n'y en avait pas encore. C'est une bonne œuvre qu'ils doivent continuer, surtout dans les localités où il y a de la colonisation à faire.

BON SYSTÈME À SUIVRE. — Élevez les veaux de vos bonnes vaches laitières. Cherchez à augmenter le nombre de vos vaches; vous pouvez le faire facilement si vous prenez la résolution de donner plus d'étendue à la culture des plantes et racines fourragères.

Si vous suivez ce conseil, vous augmenterez vos revenus; vous aurez plus de fumier et vous rendrez ainsi vos terres plus fertiles.

PÂTURAGES. — Préparez le bois pour diviser vos pâturages en deux ou trois parties. Vous ferez pâturer vos animaux successivement dans chaque partie pendant quinze jours.

CHOSSES ET AUTRES.

BONNE NOURRITURE ET BONNES VACHES. — À la dernière convention de la Société d'Industrie laitière, à St-Hyacinthe, M. Timothée Brodeur, de St-Hugues, a déclaré que chacune de ses vaches lui avait donné \$49 l'an dernier par son lait.

Tous les cultivateurs peuvent obtenir autant: ils n'ont qu'à sélectionner leurs vaches, cultiver du trèfle et des fourrages verts et suivre un bon système d'alimentation. Les rations doivent être bien équilibrées quant aux matières nécessaires pour un bon rendement en lait.

PENDANT COMBIEN DE MOIS FAUT-IL TRAIRE UNE VACHE. — Une vache doit être traitée au moins pendant dix mois. Une jeune vache, à son premier veau, doit être traitée pendant neuf mois, même si elle ne donne qu'une chopine de lait à la fois: l'année suivante son rendement en lait sera meilleur.

TRÈFLE. — Les Cercles Agricoles vont bientôt de bonne heure à l'achat de toute la graine de trèfle dont les membres auront besoin, qu'ils ne regardent pas au prix, mais à la qualité. Le trèfle à 16 centins la livre est moins cher que celui de 12 centins. Il coûte plus cher, mais il est à meilleur marché.

Oui, du trèfle en abondance, c'est la plante par excellence tant au point de vue de l'amélioration du sol qu'à celui de l'industrie laitière.

N'oublions pas qu'une tonne de récolte de trèfle laisse dans le sol deux tonnes de racines riches en azote, humus, etc., ainsi qu'un pourcentage d'eau qui rend les terrains secs beaucoup plus avantageux pour les récoltes subséquentes.

ENGRAIS MINÉRAUX. Les cercles agricoles devront aussi faire des expériences avec des engrais minéraux: chaux, plâtre, phosphates, etc., et pour cela mettre en pratique, sur un petit coin de terre les règles générales qui sont exposées dans un article spécial à ce sujet.

Le but des cercles est l'étude, et nous faisons des expériences et faisons part des résultats obtenus afin que nous puissions comparer ces travaux, en tirer des conclusions générales et avoir une chimie agricole qui convienne à nos sols, notre climat, etc.

Nous dirons avec le Gouverneur Flower, de l'État de New-York, qu'à ce point de vue les cercles rendent beaucoup plus de services que les sociétés d'agriculture en ce qu'ils multiplient les moyens d'action du département de l'agriculture et concourent à une fin plus générale, plus progressive et plus facile à contraindre.

EN NOUVELLE ZÉLANDE. — La Nouvelle Zélande est dans un état de prospérité sans précédent, dû à l'énorme augmentation des exportations de mouton réfrigéré à l'impulsion donnée à l'industrie laitière et à l'augmentation de la population qui a été la conséquence de cet état de choses.

À CEUX QUI ONT DES TERRES FORTES. — Monsieur Jos Brunet, de St-Vincent de Paul, remarque avec raison que la culture des légumineuses, trèfle en abondance, lentilles, pois, etc., comme fourrages verts, ont un effet magnifique sur les terres fortes.

L'abondance des racines que le trèfle surtout y laisse à une grande profondeur, agit comme amendement tout en y introduisant les substances les plus riches: l'azote, l'humus, etc.

Ces racines en se décomposant permettent à l'air de s'introduire dans le sol, et permettent en même temps aux substances qui s'y trouvent d'entrer en activité.

Nous déduisons de cette excellente remarque, au point de vue de l'industrie laitière, deux choses:

1^o Egouttons bien les terres fortes. 2^o Faisons des fourrages verts de préférence aux pâturages, dans ces terrains.

Et les terres fortes s'amélioreront et deviendront faciles à cultiver. Un peu de chaux aiderait beaucoup.

ARBORICULTURE FRUITIÈRE. — Lors du Congrès des Cultivateurs, le Dr Grignon disait:

« Je crois que l'on pourrait propager le goût de l'arboriculture au moyen des cercles agricoles.

« J'ai commencé moi-même à accorder une prime aux membres de notre société d'agriculture pour les encourager à planter des arbres. J'ai fait venir de chez M. Dupuis, de St-Roch des Aulnaies, 300 pommiers que j'ai payés \$3.00 — et je les ai distribués parmi les membres de la société d'agriculture. Je vais continuer à donner cette prime pendant cinq ans, de sorte que dans un

parois-e j'aurai introduit, dans quelques années, 3,000 pommiers.

Je demanderai à ces sociétés d'agriculture et aux cercles agricoles d'en faire autant, et avant longtemps, nous aurons, dans la province de Québec, des millions d'arbres fruitiers qui nous donneront de grands profits, sans nous avoir presque rien coûté.

Quelques-unes de nos associations agricoles pourraient mettre ce conseil en pratique.

Écrivez aux pépiniéristes et demandez leur listes de prix.

ASSEMBLÉES DES CERCLES AGRICOLES.

— Les cercles agricoles ont des réunions assez fréquentes; cela est fort louable et d'autant plus utile que l'on comprend mieux que jamais le besoin d'étudier, de faire des expériences, de savoir que l'on sait, de comprendre que l'on comprend, de cultiver avec intelligence enfin. Mais... il y a tous jours un mais... il serait à désirer que chacun prit la bonne habitude de se rendre tout droit chez soi après les assemblées. Hum! Comme dit la chanson, « Un petit coup, c'est doux. — Un gros coup, ça rend l'esprit malade. » Non mes bons amis, ne commençons point ce train là, je vous en prie. — Oh! arrêtez pour acheter un hache-paille, ah! oui, par exemple; un couloir agrateur, pariez-moi de ça pour tenir ça ménagère en bonne humeur; arrêtez au Bureau de Poste prendre son « Journal », ça encore; acheter l'« Almanach des Cercles, mon Dieu, oui, combien de bonnes choses! »

Cà me fait penser à ce pauvre Jacques qui, pour la première fois depuis longtemps, avait en la force de passer tout droit à l'hôtel. A peine rendu à quelques distance, il se dit à lui-même: « Bon, mon Jacques, t'est un brave; viens prendre un coup, tu l'as bien mérité! »

BOUM.

SYNDICATS DE BEURRERIES ET DE FROMAGERIES. — La province de Québec donne l'exemple. L'imitation est la forme la plus sincère de la flatterie; aussi la province de Québec a le droit d'être fière lorsqu'elle voit l'État de New-York faire l'éloge de sa politique agricole, en la prenant comme point de comparaison. Nos lecteurs en jugeront par eux-mêmes en lisant l'extrait suivant du discours du Gouverneur Flower, de New-York, adressé en janvier dernier à la Législature de cet État.

Parmi les clauses de la loi sur l'industrie laitière qui ont donné les meilleurs résultats se trouve celle adoptée en 1888, par laquelle le Commissaire de l'industrie laitière fut autorisé à employer cinq experts fabricants de beurre et de fromage, dont les fonctions consistent à inspecter, sous sa direction, les beurrieres et fromageries, et à assister aux expositions et aux réunions agricoles, dans le but de faire connaître les meilleurs procédés à suivre dans la fabrication des produits laitiers. Cet article de loi a été remis en vigueur dans la section 4 de la loi sur l'agriculture. Le système d'instruction donné par des experts est depuis longtemps en vogue au Canada, et a eu pour effet d'améliorer beaucoup les qualités des produits de ce pays. Dans l'État de New-York, nous sommes arrivés aux mêmes résultats, dans tous les endroits où les inspecteurs ont travaillé.

Comme on le sait, le système d'instruction par des inspecteurs fut d'abord établi dans la province de Québec et a été depuis copié et adopté dans toute la Puissance.

Il est toutefois regrettable que nos nombreuses fromageries ne se trouvent pas mieux distribuées dans toute l'étendue de la Puissance, certains districts en sont encombrés, tandis que d'autres en sont entièrement privés.

Le Département de l'Agriculture a l'intention de remédier à cet état de choses et il faut espérer que dans un avenir rapproché chaque paroisse possèdera sa beurrierie et sa fromagerie.

(Extrait de « The Gazette » Montréal.)

Le succès de notre industrie laitière est surtout dû à l'organisation des syndicats de beurrieres et de fromageries; grâce à la surveillance des inspecteurs de syndicats, nos fabriques syndiquées sont arrivées à obtenir l'uniformité et la bonne qualité des produits, conditions qui sont nécessaires pour établir et maintenir notre réputation, et que les fabriques non syndiquées ne pourront jamais remplir d'une manière satisfaisante.

Cela est si vrai que voici l'Ontario qui, à son tour, voudrait syndiquer ses fabriques de fromage avec celles de la province de Québec. C'est que décidément nos concurrents, par l'odeur attachée, trouvent que notre french cheese n'est pas à dédaigner, surtout... quand il est syndiqué.

TROP D'EXPOSITIONS. — Le Gouverneur Flower, dont nous venons de parler dans l'article précédent, est lui-même qui a refusé de sanctionner une loi augmentant les allocations pour les expositions.

À cette occasion, il a dénoncé le trop grand nombre d'expositions et le gaspillage des deniers publics qui se faisait pour cet objet. Cet officier, se moquant au-dessus des préjugés populaires, paraît donner une excellente direction aux associations de l'État de New-York. Il encourage les conférences, les réunions de cultivateurs et tout ce qui est de nature à contribuer au développement de l'industrie laitière et à la diffusion des connaissances agricoles.

ALMANACH DES CERCLES AGRICOLES.

— Nous constatons avec plaisir que plusieurs cercles ont décidé de donner en prime à leurs membres l'Almanach des Cercles agricoles.

Tous ceux qui se sont procuré ce petit livre sont enchantés des bons conseils qui s'y trouvent et se préparent à en tirer profit.

AUX CERCLES AGRICOLES.

Programme. — Le département a reçu de plusieurs cercles d'excellents programmes dont l'exécution devra exercer une heureuse influence sur les progrès de l'agriculture. Nous remarquons surtout que l'on tient à encourager la culture des plantes et racines fourragères. Tant mieux.

Achat de graines fourragères. — Les cercles peuvent employer leurs souscriptions à l'achat de graines fourragères, mais l'octroi du gouvernement doit être consacré à d'autres fins.

Semences tritées à la main. — Pourquoi les cercles n'accorderaient-ils pas des primes pour les semences de céréales tritées à la main? Ce concours pourrait avoir lieu, par exemple, dans les premiers jours de mars.

Conférences. — Nous recommandons aux cercles d'organiser leurs conférences d'hiver le plus tôt possible.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE PAR LES COLONS.

— Grâce à une allocation accordée par l'hon. Commissaire de l'Agriculture, une beurrierie a été établie à St-Mario d'Amhorst, dans le comté d'Ottawa. Les colons sont extrêmement satisfaits des résultats obtenus au moyen de cette beurrierie, laquelle a donné beaucoup d'argent l'été dernier. Ils se proposent, cette année, d'augmenter le nombre de leurs vaches et de s'appliquer davantage à une industrie aussi avantageuse.